

## **Comment passer du désherbage chimique total à d'autres formes d'entretien du sol ?**

**Plus de 80 personnes se sont rendues à Chambray-les-Tours le 13 mars dernier afin de participer au rendez-vous technique organisé par la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, les Vignerons Indépendants et InterLoire. L'objectif de cette matinée était de donner aux opérateurs les éléments techniques, environnementaux et économiques de réflexion quant au choix d'une alternative au désherbage chimique total pour entretenir le sol.**

Chacun sait que le mode d'entretien d'un sol se raisonne en fonction des potentialités et des caractéristiques de ce dernier. Etienne Goulet de la Cellule Terroirs Viticoles (CTV) a ainsi présenté les différents outils disponibles permettant de connaître un sol. La cartographie des terroirs a été plus particulièrement abordée. Ces cartographies sont obtenues par des sondages tarière, des mesures de résistivité électrique du sol et la réalisation de fosses pédologiques. Tout ceci permet d'élaborer des cartes de potentialités et de contraintes agro-viticoles (régime hydrique, érosion,...) à partir desquelles se font les cartes de conseils. Concrètement, ces outils sont des atlas consultables en mairie ou auprès des syndicats ayant sollicité ce genre d'étude. Des atlas informatisés et personnalisés existent également sur demande auprès de la CTV. Anne-Cécile Kasprzyk de la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire a, quant à elle, montré comment l'opérateur peut décider de s'orienter vers tel ou tel mode d'entretien à partir de l'observation. La vigueur, l'érosion, le régime hydrique et l'activité biologique des sols sont les critères de décision importants. Un couvert permanent s'avère adapté à une situation où la vigueur et la réserve utile sont suffisantes alors qu'un simple couvert hivernal avec un maintien des chaumes en été est plus adéquat dans une situation où la vigueur est faible, le sol asséchant.

### **Focus sur des solutions alternatives**

Bon nombre d'études ont été réalisées sur les incidences de l'enherbement et l'intérêt de cette pratique, mais peu d'entre elles ont mis en avant l'interaction entre l'enherbement, le cépage et le porte-greffe. Gérard Barbeau de l'INRA d'Angers a expliqué qu'en fonction du cépage et du porte-greffe le comportement de la vigne par rapport à l'enherbement (interlignes) est différent. Les résultats d'une étude menée à Montreuil-Bellay (49) durant trois ans montrent que l'effet de l'enherbement sur le Cabernet Franc s'est révélé plus important quand il est greffé sur Riparia, contrairement au Chenin où c'est sur SO4 que l'effet enherbement s'est fait le plus ressentir...

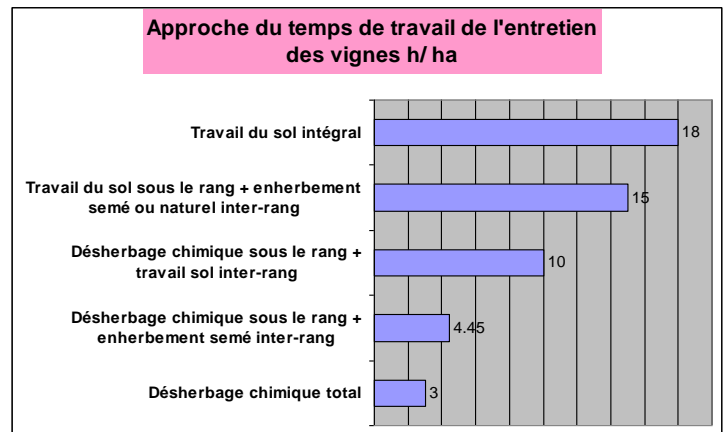
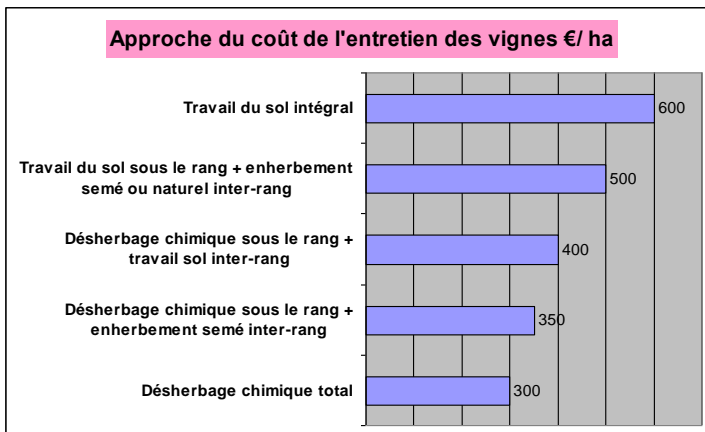
Bien sûr, l'enherbement n'est pas la solution unique d'autant qu'il ne s'adapte pas à toutes les situations. Vient alors l'alternative travail du sol ou plutôt l'entretien mécanique du sol comme le précise Christophe Gaviglio de l'IFV pôle Sud-ouest. On distingue deux fonctions de ce type d'entretien : l'entretien de la structure et de l'état de surface (30 cm de profondeur maximum voire 40 cm pour le décompactage) et le désherbage mécanique. L'entretien mécanique du sol permet une bonne aération du sol, une bonne maîtrise des adventices,... Mais réalisé dans de mauvaises conditions ou mal maîtrisé, il peut être à l'origine d'importants problèmes d'érosion. L'entretien mécanique permet une meilleure exploration du sol par le système racinaire mais la transition entre le désherbage chimique et mécanique est aussi la période où le risque de mutilation du système racinaire est le plus important. Toute la difficulté de ce mode d'entretien du sol réside dans le choix du matériel en fonction de et de la succession des outils. Les réglages sont fondamentaux (profondeur de travail, sensibilité du tâteur, marge de sécurité, vitesse d'avancement,...) et l'emploi d'un seul matériel semble inadapté pour toute une saison. Le choix des outils devra prendre en compte le type et l'état de surface du sol, le type de flore initial ainsi que les déplacements de terre.

Les premiers résultats d'une étude sur l'enherbement total ont été présentés par Laure Gontier de l'IFV pôle Sud-ouest. Cette alternative innovante pourrait permettre le « zéro herbicide ». L'enjeu de cette étude est de comparer l'enherbement sous le rang naturel, semé au désherbage chimique et mécanique (les inter-rangs sont en enherbement permanent). L'enherbement semé permettrait de limiter le développement des adventices en moyenne à 16% voire 18% de la surface sous le rang. L'enherbement naturel mettant plus de temps à s'implanter que le semé, les effets se verront sur du plus long terme. Des différences de comportement de stress hydrique sembleraient apparaître en fonction du type de couverts végétaux. Les dégustations n'ont pas mis en avant de différences significatives entre les modalités enherbées et les autres. A suivre.....

### Les impacts environnementaux et économiques

Dans un contexte où les préoccupations environnementales et économiques sont de plus en plus fortes, les itinéraires techniques mis en œuvre doivent être choisis et raisonnés en fonction de leurs impacts sur ces deux aspects. Cédric Georget du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne a, dans ce cadre, présenté une étude comparative des écobilans de divers itinéraires d'entretien du sol. Cette étude est à resituer dans le contexte des pratiques champenoises qui peuvent en certains points différer de celles du Val de Loire (nombre de passage, type de matériel,...). Sachant que chaque alternative réduit d'au moins 15% la consommation d'herbicides, il semble que les itinéraires alliant enherbement et désherbage localisé soient les plus intéressants d'un point de vue environnemental global.

Concernant le coût du mode d'entretien du sol, une enquête menée par la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire met en avant une variation allant de 300 euros à 600 euros en fonction de l'itinéraire pratiqué. Cette fluctuation est très étroitement liée au temps de travail. Là encore, une combinaison d'itinéraire semble économiquement plus intéressante.



Source : Chambre d'Agriculture 37

Les conférences se sont terminées par le témoignage de deux viticulteurs, l'un venant de l'appellation Chinon, l'autre de l'appellation Vouvray. Pour le premier, la transition vers le travail mécanique du sol était récente et a évoqué les modifications que cela engendrait dans l'organisation du travail. Pour le second, ce sont des années de pratique qui lui ont permis de parler de cet itinéraire avec recul.